

LE PRÉSIDENT :

1785

Merci beaucoup. Bonne soirée.

M. PIERRE LÉONARD :

1790

Merci bien, au revoir.

LE PRÉSIDENT :

1795

Dans quelques instants, on aura la prochaine présentation. Merci.

Bonsoir, monsieur Saint-Georges. Voilà, si vous permettez, je vous rappelle que vous disposez de 10 minutes pour exposer votre opinion. Ensuite, les commissaires disposeront également de 10 minutes pour discuter avec vous. Nous vous aviserons lorsqu'il restera 2 minutes. Alors, nous vous écoutons.

1800

M. MARTIN ST-GEORGES, CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal :

1805

Bonsoir. Mon nom est Martin St-Georges, je suis organisateur communautaire au CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal. Donc, on est venus vous donner notre opinion sur le projet. On profite de l'ouverture de cet espace-là pour faire entendre le point de vue de l'organisme de santé du territoire.

En fait, on voulait au départ se situer sur qui on est comme organisme. Donc, on est au cœur d'un réseau territorial de services, on s'assure...

1810

LE PRÉSIDENT :

Faut pointer là-bas.

1815 **M. MARTIN ST-GEORGES**

Là-bas, oui, c'est ça, comme ça.

LE PRÉSIDENT :

1820

Je pense que l'ordinateur est là-bas.

M. MARTIN ST-GEORGES :

1825

Excusez-moi pour le changement de diapo. Donc, on s'assure de la prestation de services pour la population. Entre autres, le volet santé publique fait partie aussi des obligations du CIUSSS sur le territoire. On veille à l'organisation des services, donc, dans les différents mandats qui sont regroupés sous le chapeau du CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal. J'aurai la chance, tout à l'heure, de vous présenter rapidement, finalement, les différents établissements, juste pour se donner une idée des volumes.

1830

Et naturellement, à titre de responsable de la santé, finalement, on est là aussi pour conclure des ententes avec les partenaires concernant la santé de la population.

1835

Rapidement, on a deux hôpitaux sur le territoire. Vous connaissez Maisonneuve-Rosemont et Santa Cabrini. On a un institut universitaire en santé mentale, on a huit territoires de CLSC, un institut universitaire d'hémato-oncologie, 15 centres d'hébergement, cinq centres de jour, deux centres de recherche et trois points de services locaux. Près d'ici, l'aréna Chauveau, par exemple, le Centre Chauveau qui est un nouveau point de service.

1840

La population de l'Est de l'île de Montréal. J'arrive à donner quelques descriptions ou quelques caractéristiques de la population avant de m'exprimer ou de donner l'opinion sur le projet en tant que tel.

1845 En fait, on représente... Le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal représente... La population, c'est 27 % de l'île de Montréal. Je vous signale qu'il y a cinq CIUSSS à Montréal. On a 27 % de la population montréalaise sur le territoire.

1850 La population augmente sur le territoire. Donc pour se donner une idée, finalement, notre population : un peu plus que 500 000 en 2019, et on prévoit plus de 583 000 en 2036.

1855 L'espérance de vie sur notre territoire est un peu plus basse que celle de Montréal, environ une année de moins. Et vous pouvez constater dans la présentation la progression anticipée pour les personnes de 75 ans et plus dans le territoire de l'Est de l'île de Montréal.

1860 J'attire votre attention sur ce petit graphique qui, rapidement, compare la situation de défavorisation matérielle et la situation de défavorisation sociale. Comme vous pouvez le constater, malheureusement, la place du CIUSSS n'est pas en haut de cette flèche, mais plutôt vers le bas. Donc, les besoins sont importants, c'est-à-dire que la défavorisation est plus importante, tant matérielle que sociale, sur le territoire de l'Est de l'île de Montréal.

1865 La population... Pour ce qui est des immigrants, alors, on a 30,5 % de la population qui est immigrante. C'est 34 % pour Montréal. On a 29,3 % des familles qui sont monoparentales, avec des enfants de moins de 17 ans. C'est plus que la proportion montréalaise qui est à 25,6 %.

1870 Rapidement, il y a 36,3 % de la population qui est atteinte d'une maladie chronique. Lorsqu'on va dans les 65 ans et plus, on est à 67,1 % de la population qui est atteinte d'une maladie chronique.

1870 Rapidement, on a un certain nombre de pourcentage des civières, des places sur civières dans nos installations. Je vous ai dit tout à l'heure qu'on avait 26 % de la population montréalaise; on a toutefois un pourcentage moins important que la population montréalaise qu'on a en infrastructures, entre autres au niveau des civières ou des lits de santé physique.

1875 Les grands consommateurs. Sur notre territoire, il y a des grands consommateurs de services dans tous les services de santé. Sur notre territoire, on en a plus qu'ailleurs.

Rapidement, juste pour se donner une idée des volumes, juste vous donner une idée. Le nombre de patients à l'hôpital dans une année. En 2022-2023, on est à plus de 65 000 patients à l'urgence de HMR, 35 000 pour HSCO, et ça vous donne une idée, là, des volumes et du nombre de lits qu'on a.

1885 Je vous ai situé tout ça pour enfin en arriver au projet. J'arrive rapidement. Le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal voit d'un bon œil la volonté de réaménager la Place Versailles. Nous croyons aussi que la vision que l'arrondissement amène concernant le redéploiement est incontournable, étant donné la hauteur des changements qui sont proposés.

1890 Le projet présenté est à sa première phase de consultation. D'autres étapes suivront, puis on espère qu'il y aura d'autres étapes de consultation, puisque, visiblement, le projet suscite de vives réactions dans la communauté.

1895 Nous croyons qu'il s'agit d'une opportunité... pour saisir l'opportunité pour faire une communauté favorable à la santé, donc de se donner des infrastructures pour s'assurer, finalement, que les interactions se passent de belle façon, malgré la présence d'une forte population.

On a situé nos commentaires de trois façons. On a, premièrement, un grand constat... Donc, on a trois grands constats, des recommandations, et pour chacune d'elles, des justifications.

1900 Dans les grands constats. Le premier grand constat, c'est que la volonté de concentrer les activités puis de densifier l'habitation amène des enjeux autour de l'aménagement. Ça va amener des enjeux autour de la cohabitation, du transport. Il y a de grandes artères à proximité. Des autobus, présence de métro, éventuellement de tramway. La sécurité des déplacements actifs avec une concentration comme celle-là devient un enjeu.

1905 Donc, nos recommandations. S'assurer que l'arrondissement MHM travaille de concert avec tous les acteurs concernés pour définir les études à réaliser afin d'évaluer les impacts des transformations.

1910 S'assurer de la mise en place de mesures d'apaisement de la circulation et de vitesse pour l'ensemble de l'aire TOD Radisson, en vue de sécuriser les déplacements et le transport actif.

1915 Intégrer le principe de Vision zéro dans la planification de la sécurité, qui est une vision souvent utilisée à Montréal pour lutter contre les accidents, Vision Zéro. L'utiliser dans tous les principes d'aménagement.

1920 S'assurer du respect des normes d'accessibilité universelle dans l'entièreté du projet. Tout à l'heure, je parlais de l'impact d'avoir une forte partie de sa population de personnes âgées. Ce qu'il y a d'intéressant avec l'accessibilité universelle, c'est que quand c'est accessible universellement, c'est bon pour les familles, c'est bon pour les personnes handicapées, c'est bon pour les aînés. Donc, voilà.

1925 Les justifications. Étant donné l'importance de la Place Versailles, son lieu de rassemblement, son histoire. Ça a toujours été un lieu de rassemblement pour les personnes de tout âge. Il est important d'assurer une convivialité au niveau des accès. Il faut que ce soit... Il faut que ça demeure un peu un point de rassemblement pour tous les citoyens.

1930 La grande diversité des vocations que l'on souhaite autour de ce projet-là, le résidentiel, le commercial, le loisir, les lieux de transit, puisque ça sera aussi un lieu de transit, ça demande assurément des aménagements à la hauteur, finalement, de ces ambitions-là.

1935 De plus, l'impact sur les déterminants de la santé, c'est-à-dire les commerces de proximité, mais tout ce qui est déterminant de la santé, comme l'éducation, par exemple, les services de proximité à la population, sont une préoccupation qui nous a été spécifiquement nommé par le milieu et qu'il nous fait plaisir de relayer dans l'attention qui sera apportée au projet. Donc, tout ce qui est service de proximité.

Notre attention par rapport à la sécurité se justifie en fonction de ce que nos collègues de santé publique ont déjà exprimé dans certains rapports qui ont été déposés à l'OCPM, entre autres qu'à Montréal, l'implantation de mesures d'apaisement de la circulation diminue de 23 % les blessures de piétons aux intersections.

1940

Donc, quand on agit, quand on se donne la peine, quand on aménage, il y a des résultats, puis on réussit, finalement, à avoir des lieux qui sont moins accidentogènes, qui réduisent les impacts négatifs de la cohabitation des aménagements.

1945

Entre 2011 et 2019, les véhicules lourds étaient impliqués dans 47 % – je vais aller rapidement – dans 47 % des décès des cyclistes. Et donc, dans ce sens-là, il y a une forte proportion de l'implication des véhicules lourds à l'intérieur des décès pour les piétons, donc il y a une attention particulière à porter, là, au niveau de la sécurité.

1950

L'association entre le nombre moyen d'enfants blessés aux intersections et la quantité et le volume de véhicules motorisés est statistiquement significative. Donc, il y a davantage d'enfants blessés aux volumes d'intersections où le volume d'intersection est plus élevé. Ça a l'air d'une vérité pas très, très secrète, ce que je viens de vous dire, là, mais quand on veut faire un projet avec des volumes élevés, il faut donc pouvoir y réfléchir.

1955

Les travaux vont se produire à long terme. Le temps prévu pour les travaux présente un défi, juste dans la longueur, sur la qualité de vie, finalement, des gens qui vont être exposés pendant aussi longtemps à des travaux. Nous pouvons penser que la zone ferait l'objet de travaux pendant plus que 20 ans.

1960

Donc, nos recommandations : intervenir avec l'intention de minimiser l'effet négatif, de maximiser les effets positifs, s'assurer qu'un travail est fait pour réduire les nuisances sonores de poussière, pollution lumineuse, etc., pour les quartiers avoisinant le projet, et s'assurer de la présence d'un comité de bon voisinage pour suivre tout au long des travaux, et non pas se retrouver devant des faits accomplis.

1965

Encore une fois, je vais passer rapidement pour ce qui est des justifications qui sont déposées dans le rapport, et j'arrive à ma...

1970

LE PRÉSIDENT :

Il vous reste une minute.

M. MARTIN ST-GEORGES :

1975

Ma dernière, ce sont les logements. Et je vais terminer avec les logements. En fait, vous avez compris que pour nous, le nombre de logements qui est présenté dans le projet ne correspond pas, finalement, avec les besoins que nous, on voit dans le domaine de la santé, ou qu'on voit poindre dans le domaine de la santé.

1980

Je sais qu'on dépose le projet Radisson aujourd'hui, mais il y a le projet, puis il y avait le terrain, aussi, qui était visé par l'arrondissement. Le terrain est beaucoup plus large que le projet dans ce sens-là. Les têtes de métro, ça fait d'excellentes places pour faire de la construction de logement social, entre autres. Veiller au développement de logements, entre autres, la production de logements sociaux, c'est très important.

1985

Puis je termine en disant que nos partenaires de la direction de santé publique de Montréal ont eux-mêmes convenu avec la CMM d'un minimum de 20 % de logements sociaux à l'intérieur de tout nouveau projet développé. Et ça, ça nous apparaît, en fonction de la hauteur des besoins qu'on voit dans l'Est de l'île de Montréal, un minimum. Donc, voilà.

1990

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup. C'est à nous la parole. Une question? Danielle?

1995

Mme DANIELLE SAUVAGE :

2000

C'est clair que la priorité, c'est le logement social, et comme vous l'avez souligné, ce que le projet actuel prévoit ne répond pas vraiment à la demande, en tout cas, la demande que vous avez notée. Avez-vous une proposition pour régler ce problème?

M. MARTIN ST-GEORGES :

2005

En fait, rapidement... Puis on n'est pas des experts, mais, le projet qui nous a été présenté est sur un tracé, mais le projet soumis par la Ville, finalement, inclut aussi l'autre côté de la rue Sherbrooke, puis dans ce sens-là, on se dit... Écoutez, je comprends très bien les craintes de densification qui sont exprimées par les citoyens, mais les besoins, puis la volonté est aussi, de témoigner dans ce sens-là, les besoins en logement, d'avoir un logement pour tous...

2010

Je sais que la demande, finalement, a l'air légère, comme ça, mais vous savez quelqu'un qui n'a pas de logement, les impacts sur la santé sont immenses. Si on a des problèmes d'itinérance à l'heure actuelle, c'est peut-être parce qu'on a, aussi, pendant un certain temps, négligé la production de logements.

2015

Donc, dans ce sens-là... Pour pouvoir avoir un impact, il faut un minimum, finalement, d'infrastructures et d'outils, donc il est clair qu'il y a un décalage entre les besoins qui sont vus, exprimés, réalisés et ce qui est proposé dans le projet.

2020

LE PRÉSIDENT :

Moi, j'ai une question qui ne fait pas partie de votre présentation, puis je ne l'ai pas vue dans votre texte. Il y a des gens, aujourd'hui, qui ont manifesté des inquiétudes à l'effet que le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal n'aurait pas la capacité d'absorber la pression des nouveaux résidents de la Place Versailles. Qu'en pensez-vous?

2025

M. MARTIN ST-GEORGES :

2030

Vous me posez une bonne question, mais vous avez vu, déjà, dans la présentation, finalement que je vous ai fait, qu'en population, le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal ne dispose pas complètement des infrastructures à la hauteur de la population dont elle dispose.

2035

J'ai des bonnes nouvelles, là, on va se donner... Dernièrement, il y a eu – vous avez lu les journaux comme moi – il y a eu des bonnes nouvelles concernant le renouvellement ou le développement d'un nouvel Hôpital Maisonneuve-Rosemont, dans lequel il y aura une augmentation, finalement, du nombre de lits, mais... Vous le voyez.

2040

Regardez, juste, avec mon graphique concernant la défavorisation matérielle et sociale. Malgré... On est dans... La volonté, c'est d'exprimer jusqu'à quel point on est dans une condition qui n'est vraiment pas simple lorsqu'on se compare à d'autres sur l'Île de Montréal.

2045

Et donc, notre situation devrait commander, bien, d'avoir les moyens des ambitions qu'on veut avoir. Puis si on veut avoir une santé pour tous, bien, il y a des moyens qu'il faut se donner.

LE PRÉSIDENT :

2050

O.K. Donc, il y a des projets qui s'en viennent, mais on ne connaît pas l'avenir, mais d'ici à ce que le projet de Place Versailles se développe, j'imagine que l'offre de santé serait appelée aussi à se développer?

M. MARTIN ST-GEORGES :

2055

Bien, certainement... Du moins, on l'espère, que les ressources suivront, finalement, le développement de l'offre, des moyens. Mais dans ce sens-là, vous savez, monsieur, moi, je ne suis qu'un modeste organisateur communautaire.

2060

LE PRÉSIDENT :

Ouais, c'est vrai. Bon, mais quand même. Autre question?

2065

Mme LORÈNE CRISTINI :

Oui, vous avez... Est-ce que vous... Il y a eu des études d'impact qui ont été faites sur la santé... des impacts des travaux à long terme sur la santé des populations, est-ce que vous avez des études comme ça, ou...

2070

M. MARTIN ST-GEORGES :

Non.

2075

Mme LORÈNE CRISTINI :

Non?

2080

M. MARTIN ST-GEORGES :

C'est-à-dire que si vous me demandez une étude d'impact en fonction du projet pour lequel on aurait pu développer, par exemple, je ne sais pas moi... Il n'y a pas eu d'étude spécifique là-dessus. Vous savez, dans certains grands projets, on aurait voulu ou souhaité, à une certaine époque, qu'il y ait quantité de mesures de prises sur la santé avant l'implantation des projets.

2085

Malheureusement, il y a des projets qui se sont développés et qui n'ont jamais permis, finalement, qu'on puisse mettre en place... Vous savez, dans certains domaines pour lesquels, je ne sais pas moi, il y a du transbordement, ou encore il va y avoir... de la pollution aérienne sur une base plus fréquente ou quelque chose comme ça, avoir des capteurs par exemple, puis être en mesure de se donner une lecture avant le début d'un projet, puis par la suite, suivre son évolution...

2090

Mme LORÈNE CRISTINI :

2095 Et donc, est-ce que ça serait une demande que vous feriez d'être plus en lien avec le promoteur pour pouvoir établir les bases de c'est quoi l'état actuel de la situation, puis après de pouvoir évaluer au fur et à mesure des travaux puis du projet, l'impact sur la santé des populations?

M. MARTIN ST-GEORGES :

2100 Madame. Honnêtement, le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal... La direction de santé publique a peut-être ce type de ressources, pour être en mesure de faire ce genre d'étude, mais au CIUSSS, on n'a pas ni les hygiénistes de milieu, ni les... pour réaliser ce genre de chose là. On manque de gens, par contre, pour soigner des gens, mais on n'a pas les ressources spécialisées de cette nature-là.

2105 **Mme LORÈNE CRISTINI :**

Et vous parlez des recommandations au niveau de la protection de la santé. C'est sur, encore une fois, les travaux.

2110 **M. MARTIN ST-GEORGES :**

Oui.

Mme LORÈNE CRISTINI :

2115 Est-ce que vous avez des exemples de mesures d'atténuation de gestion des travaux qui sont très efficaces et qui limitent les impacts sur la santé au niveau du bruit, de la pollution sonore, tout ça?

2120

M. MARTIN ST-GEORGES :

2125 Des exemples que... Par exemple, autour du camionnage, par exemple, autour de la réduction des poussières émanant des constructions...

Mme LORÈNE CRISTINI :

2130 Oui, c'est ça.

M. MARTIN ST-GEORGES :

...ou ce genre de chose là?

2135 **Mme LORÈNE CRISTINI :**

Oui, est-ce qu'il y a des exemples qui existent à... peut-être à Montréal, là, sur des mesures comme ça?

2140 **M. MARTIN ST-GEORGES :**

2145 Ceux qui ont la référence, finalement, ou qui pourraient être en mesure de davantage documenter, c'est la direction de santé publique de Montréal qui a le mandat, finalement, de santé au travail, par exemple, pour laquelle, là, on pourrait être en mesure d'avoir accès à des hygiénistes au travail ou avec des gens qui pourraient nous... d'emblée, là, avec les gens de la construction, là, être plus dans ce rôle... Mais de notre côté, je dois vous avouer qu'on n'a pas de spécialité de cette nature-là.

LE PRÉSIDENT :

2150 Autre question? Et toi?

Merci beaucoup, bonne soirée.

2155 **M. MARTIN ST-GEORGES :**

Merci.

2160 **LE PRÉSIDENT :**

On vous revient dans un instant avec la prochaine présentation.

2165 Madame Alba Zuniga Ramos et monsieur Julien Hénault-Ratelle, je vois que vous êtes conseillers de ville. Puis comme l'opération d'audition des opinions s'adresse au public, on va écouter votre présentation, mais on ne vous posera pas de questions. C'est comme ça qu'on fonctionne à l'OCPM.

2170 Alors, je vous rappelle que vous aurez 10 minutes pour faire votre présentation, comme les autres présentateurs. On vous écoute.

Mme ALBA ZUNIGA RAMOS, conseillère de ville :

2175 Parfait, merci. Alors, je vais commencer par me présenter, si vous me le permettez, conseillère de ville dans le district de Louis-Riel. C'est un privilège pour moi, vraiment, de pouvoir représenter les citoyens dans le district.

2180 Alors, écoutez, de façon très rapide, j'ai développé, depuis les derniers mois, une démarche de rencontrer les citoyens. J'ai pu rencontrer environ 150 citoyens, j'ai envoyé aussi des lettres dans les secteurs, j'ai fait des appels téléphoniques, j'ai envoyé des courriels, j'ai eu des échanges avec mes citoyens, que ça soit sur la rue des Groseillers, sur la rue Pierre-Corneille, sur les résidences, le Loggia, le Lux ou les HLM du secteur. Cafés, viennoiseries, je suis allée à la rencontre des citoyens.